

Comment se décline
la politique
vaccinale à
l'échelle d'un
département ???



Du National au Local

National
Têtes pensantes
Avis



National
Ministre
Recommandations

Local : Vaccinateurs

Médecins libéraux

Services départementaux
de PMI (CG)

Centres départementaux
de vaccination

Services communaux
d'hygiène et de santé

Service de promotion
de la Santé des élèves ?

SIUMPPS

Services de Santé au Travail

* Hors Centres de vaccination anti-amarile, Centres et antennes de vaccination antirabique, vaccination du voyageur...

Les vaccinateurs locaux

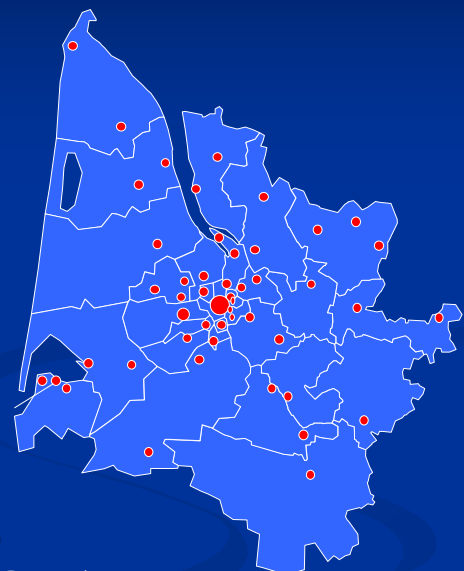
90 % = libéraux

- Médecins généralistes et pédiatres
 - 20 % demandent les brochures de Inpes
 - 81 % se conforment strictement aux recommandations (60 % des généralistes)
 - se vaccinent peu eux-mêmes
- Sages-femmes
 - arrêté du 22 mars 2005
 - vaccins contre la rubéole, le tétanos, la diphtérie, la poliomyélite, la coqueluche, l'hépatite B et la grippe chez la femme enceinte
 - vaccins BCG et contre l'hépatite B chez les nouveau-nés
- Infirmiers
 - sur délégation et prescription médicales
 - en autonomie pour la revaccination grippe chez les personnes à risque (CSP Art R4311-5-1)

Les vaccinateurs locaux

collectivités territoriales : le département

- Services de PMI : enfance (CSP art R. 2112-3)
 - édition – distribution carnet santé enfant
 - vaccination sans avance de frais 0-6ans
 - experts BCG IDR
 - information individualisée
- Services de PMI : planification
 - rubéole et hépatite B ; HPV ?
- Services de PMI prénatal
 - Cf. supra
- +/- Centre dépistage VIH Hépatites IST
- +/- Centre Lutte Anti Tuberculeuse (BCG)
- +/- Centre Départemental de vaccination (CDV)



(cartographie DAS - SEPISTAM)

Carnet de santé

Nom :

Prénom :

SPÉCIMEN

- Carnet de santé : information des familles ? Des professionnels ?
- 3 pages infos
- 4 pages certificats de vaccination

CAMBO - colloque ADEA – 2 octobre 2009 – Fr Normand



Vaccinations

Les vaccinations constituent un moyen essentiel pour protéger votre enfant contre la survenue de maladies infectieuses, et évitent la propagation de celles-ci.

Pour assurer la meilleure protection de votre enfant, il faut respecter le nombre d'injections requis en fonction de l'âge tel qu'il figure dans le calendrier vaccinal (pages 88, 89).*

Ces pages ont valeur de certificat de vaccination.

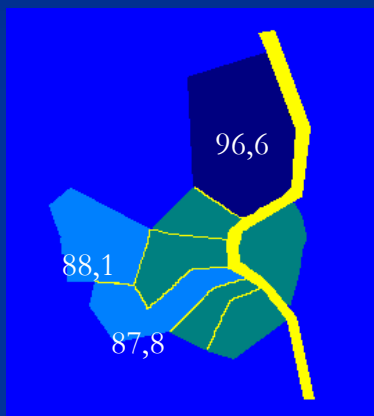


La vaccination doit être inscrite lisiblement et complètement.

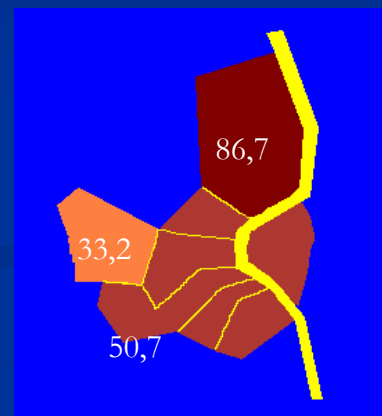
Lorsqu'un retard est intervenu dans la réalisation du calendrier de vaccinations indiqué, il n'est pas nécessaire de recommencer tout le programme des vaccinations imposant des injections répétées. Il suffit de reprendre ce programme au stade où il a été interrompu et de compléter la vaccination en réalisant le nombre d'injections requis en fonction de l'âge.

Les vaccinateurs locaux collectivités territoriales : le département

- La PMI, bon petit soldat...



Couverture vaccinale
3 DTCP + R au CS24



Pourcentage des enfants
nés dans l'année
et vus dans l'année par la PMI

Bordeaux - Données 2007

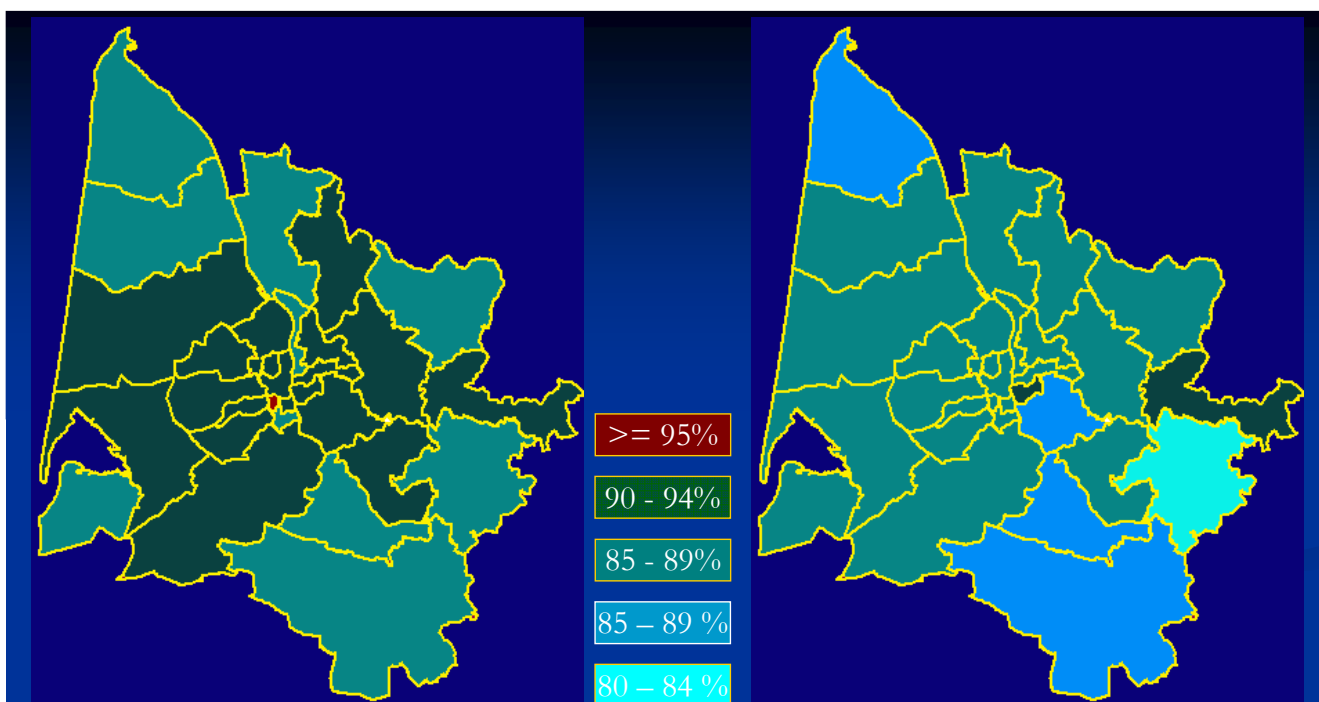
Données sources et exploitation : CG – DAS - SEPISTAM

Contribution à l'Évaluation de la couverture vaccinale

- INVS responsable suivi CV
- Le service de PMI est destinataire des certificats de santé lors des examens obligatoires de la mère et de l'enfant.

Exploitation de :

- certificats de santé des 9^{ème} et 24e mois
- bilans de santé à 4 ans en école maternelle
(pour rappel, bilans faits ensuite à rythme régulier par la santé scolaire)
- Travail de la DREES
- Travail local



Couverture vaccinale 3 DTCP + R au CS24

Couverture vaccinale ≥ 1 ROR au CS24

Gironde - Données 2007

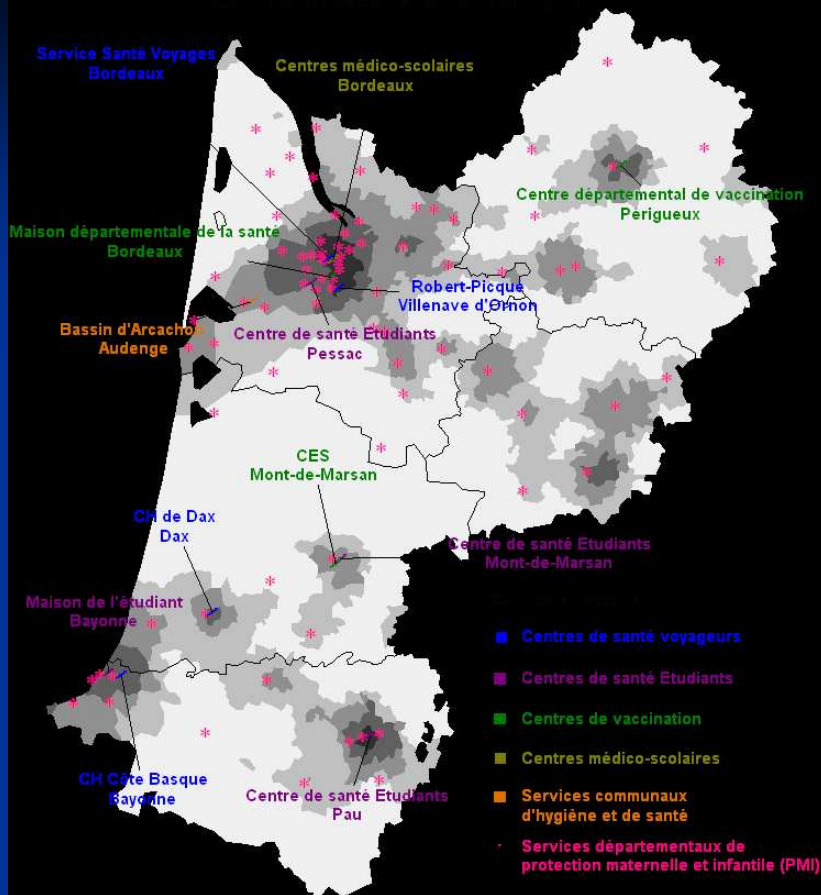
Données sources et exploitation : CG – DAS - SEPISTAM

Les vaccinateurs locaux collectivités territoriales : la commune

- Missions du service d'hygiène et de santé
- Séances de vaccination éventuelles
- Fichier vaccinal
- Inégalité de mise en œuvre ++

Les vaccinateurs locaux Centres de vaccination Aquitaine 2009

Centres départementaux
de vaccination :
Recentralisation 2004
Désignés par le préfet
dans chaque département



Centre Départemental de Vaccination (CDV)

- gratuit
- ouverts à toutes les personnes qui souhaitent consulter
- implantation facilitatrice
personnes les plus vulnérables et celles qui éprouvent le plus de difficultés pour accéder au système de soins // transports en commun // fléchage.
- Des moyens mobiles et des antennes de proximité
accès des personnes en situation de précarité ou dont la mobilité est réduite.
- information, prévention et incitation
démarches appropriées à l'égard de ces personnes en partenariat avec les services médico-sociaux locaux et les associations.
- service d'interprétariat.

Centre Départemental de Vaccination (CDV)

- composition et l'effectif de professionnels adaptés aux besoins locaux et à l'activité du centre ;
- la présence d'un médecin sur les lieux aux heures d'ouverture ;
- un entretien individuel d'information et de conseil ;
- équipement et matériel nécessaires aux vaccinations ;
- matériel et médicaments nécessaires au traitement des éventuelles réactions indésirables graves ;
- registre et traçabilité des vaccinations pratiquées ;
- la déclaration au centre régional de pharmacovigilance des effets indésirables ;
- des actions d'information dans le cadre de la politique vaccinale

Du National au Local

National
Têtes pensantes
Avis



National
Ministre
Recommandations



Local : Vaccinateurs

Médecins libéraux

Service de promotion
de la Santé des élèves ?

SIUMPPS

Services départementaux
de PMI (CG)

Centres départementaux
de vaccination

Services communaux
d'hygiène et de santé

Services de Santé au Travail

* Hors Centres de vaccination anti-amarile, Centres et antennes de vaccination antirabique

CAMBO - colloque ADEA – 2 octobre 2009 – Fr Normandin – DAS – CG33

13

Dispersion des acteurs locaux, freins à la vaccination

- Pas de réelle coordination locale
- Une information passive des professionnels de santé :
BEH calendrier vaccinal avril
sites : INVS, INPES, HCSP, CTV
- Une information active par les délégués de l'industrie pharmaceutique
- Complexité du calendrier vaccinal ↗
- inversion ressentie / balance bénéfice risque car raréfaction maladies prévenues par vaccination

CAMBO - colloque ADEA – 2 octobre 2009 – Fr Normandin – DAS – CG33

14

Trop d'informations tue l'information ?

BEH Bulletin
épidémiologique
hebdomadaire



20 avril 2009 / n° 16-17

Calendrier des vaccinations et recommandations vaccinales 2009 selon l'avis du
Haut conseil de la santé publique

■ BEH - calendrier vaccinal - effectif pages



CAMBO - colloque ADEA - 2 octobre 2009 - Fr Normandin - DAS - CG33

15

Comment (se) décline la politique vaccinale localement ?

- Pas de pilote local
 - pas de priorité PRSP ?
 - Pas de politique budgétaire hormis le 100% ROR
- Seul finalité = ↗ la couverture vaccinale
- Définition / mise en œuvre / objectifs opérationnels ?
 - Diffusion recos
 - Campagne promotion vaccination
 - Réalisation des vaccinations
 - Coordination et mobilisation des acteurs

CAMBO - colloque ADEA - 2 octobre 2009 - Fr Normandin - DAS - CG33

16



Semaine européenne de la vaccination

20 au 26 avril 2009

Prévention - Protection - Vaccination

Vaccination, où en êtes-vous ?

CALENDRIER VACCINAL 2009 SIMPLIFIÉ

Âge	BCG	DIPHTÉRIE TÉTANOS POLYMYÉLITE	COQUELUCHE	Hib <small>(Haemophilus influenzae de type b)</small>	HÉPATITE B	PNEUMOCOQUE	ROUGEOLE ORIGINE MIGRÉE	PAPILLOMAVIRUS HUMAIN (HPV)	GRUPE
Maternité									
2 mois									
3 mois									
4 mois									
12 mois									
16-18 mois									
24 mois									
6 ans									
11-13 ans									
14 ans									
16-18 ans									
26-29 ans									
36-45 ans									
> 65 ans									

Pour une animation de territoire locale

Afin de prendre en compte :

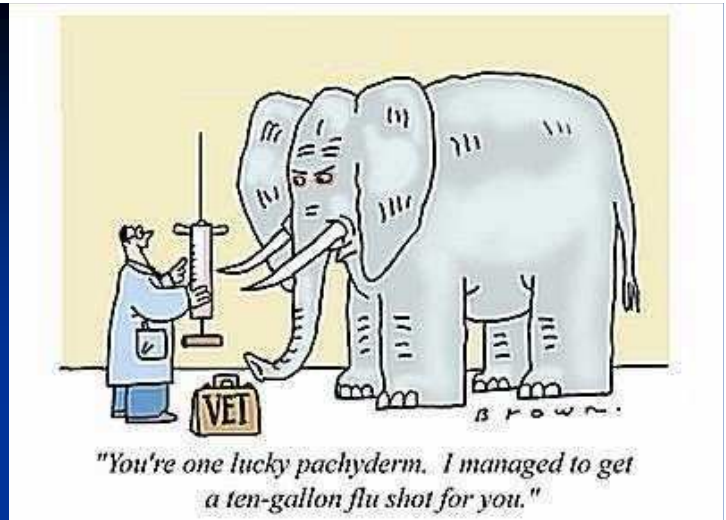
- Disparités territoire
- Disparités démographie médicale, nécessité d'information personnalisée
- Populations à risque
- Âges clefs
- Populations captives :
Modes d'accueil du jeune enfant
SIUMPPS et centres santé étudiants
foyers, CHRS...

Pour une démarche de type santé communautaire

- Promotion de la vaccination et adhésion des personnes
- Démocratie sanitaire
- Liberté individuelle et collective
- 2002 droit des patients consentement éclairé

Pour une co-responsabilité National Local

- ARS
- Centres départementaux de vaccination supports de cette animation locale ?
 - Centre ressource local
 - Lien avec les regroupements de formation continue des professionnels de santé
 - Travail de réseau
 - Implication dans le tissu médico social



- Un plan de vaccination « descendant »
- Une communication « politique » et médiatique occultant les informations techniques
- Un diktat local, interdiction de penser

Prévoir le pire, espérer le meilleur et prendre ce qui vient...

Confucius